

093/20

EC/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 8 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le 8 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Edouard TROLES ; Hervé TILLY ; Chantal COLLÉOU ; Florent LE HERVÉ ; Paul UGUEN ; Rémy LE MEUR ; Françoise NORMAND ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Cyrielle MOY
Absents : Annick Le Gall ; Sonia Floch ; Marc Lefèvre
Procurations : Sonia Floch donne procuration à Christiane Dugay ; Marc Lefèvre donne procuration à Eric Le Scanff
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juillet 2021
Secrétaire : Mme MOY Cyrielle

Objet : Convention ENEDIS

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des travaux de la salle omnisports, il a été nécessaire d'enterrer une ligne électrique sur la parcelle E 800 au lieu-dit CLEUAËS.

En vue de permettre l'établissement et l'exploitation de cette ligne sur la parcelle sus-désignée, la commune de Guerlesquin et ENEDIS doivent convenir :

- D'établir une bande de 1 mètre de large de canalisation sur une longueur totale de 72 mètres,
- D'établir, si besoin, les bornes de repérage sans coffret,
- D'effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toute plantation se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages,
- D'utiliser les ouvrages désignés et de réaliser les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité.

Monsieur Le Maire précise que pour ce faire, il doit être autorisé à signer la convention de servitude et l'acte notarié.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur cette convention et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil, après en avoir délibéré adopte à 14 voix pour, et autorise M Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric Cloarec